

Les référents et référentes se sont présentés, et ont rappelés le déroulé du conseil de quartier :

- Présentation des élus présents
- Deux représentants d'Est Ensemble en charge du grand chemin vont présenter le projet : avenue de la Dhuy et rue Molière.
- Il y a un ordre du jour avec une vingtaine de points, remontés par les riverains sur l'adresse mail : referents-dhuys@ville-bagnolet.fr
- Ainsi, pour ne pas terminer trop tard, et permettre aux riverains d'avoir leurs réponses, les personnes n'ayant pas indiqué leur sujet par ce système peuvent poser leur question quand l'ordre du jour est terminé. Il est souhaitable d'éviter trop de prise de parole pendant le déroulé de l'ordre du jour.

O/ PRÉSENTATION PAR EST ENSEMBLE DU PROJET GRAND CHEMIN (avec le concours de la mairie)

Phase opérationnelle à Bagnolet, rue Molière, avenue de la Dhuy et Sadi Carnot après réunion de juin 2024.

La mairie va mettre la présentation sur son site internet.

La rue Voltaire passera dans l'autre sens pour faciliter la circulation. Actée lors réunion publique en juin 2024. Un bureau d'études a vérifié, compté puis validé cette proposition.

Une deuxième proposition est faite par la mairie : l'avenue de la Dhuy soit dans l'autre sens entre les rues Alazard et Pinnacle. Une expérimentation sera mise en place dans l'avenue de la Dhuy : Rue aux écoles (fermeture de la rue pendant les heures d'entrée et sortie de l'école).

Intervention et Question des participants :

- Interrogation sur le maintien de l'expérimentation du filtre modal de la rue Diderot

Une habitante ne souhaite pas que le filtre modal (en expérimentation) soit maintenu cela lui fait faire un très important détour en voiture en particulier le matin.

D'autres habitants soulignent que ce filtre rejoint la volonté de la commune de limiter l'utilisation de la voiture.

- Que devient le projet initial du Grand Chemin rue Noisy le Sec ?

L'équipe du Grand chemin confirme que celui-ci ne passera pas par la rue Noisy le sec. La chaussée et les réseaux souterrains ne permettent pas la végétalisation et l'adaptation de la chaussée.

- Qui va faire l'entretien des arbres du grand chemin ?

Aucune **réponse n'est donnée en séance.**

- Comment faire décélérer les voitures au carrefour Voltaire / Noisy le Sec ?

Un riverain demande de mettre un équipement pour cela. Ce carrefour sera-t-il repris par le grand chemin pour apaiser ?

La proposition de changer le sens de circulation dans la rue Molière n'est pas **tranchée en séance. Des habitants expriment un désaccord.**

- Que se passe-t-il pour la fin de la Rue Molière ?

La rue Molière sera végétalisée plus tard dans le cadre du Grand chemin.

- Quel est le budget alloué à cette tranche du Grand Chemin ?

Le budget de cette phase est de 4 millions d'euros comprenant, la rue Voltaire, la rue de la Dhuy et la rue Sadi Carnot.

- Plusieurs habitants soulignent la dangerosité du carrefour entre les Rues Molière, Voltaire et l'arrivée sur la rue Pasteur (départementale). Quelle solution est proposée ?
 - Les habitants proposent d'installer un feu tricolore au coin Molière ou voltaire.

Réponse des représentants du Grand Chemin : le département a dit non.

- Peut-on faire un carrefour en plateau ?

C'est déjà le cas. L'aménagement est au minimum, on ne peut pas faire mieux. Le revêtement est rouge, mais on peut en changer la couleur pour qu'il soit plus visible.

Toute question doit être adressée à : grandchemin@est-ensemble.fr

- Plusieurs habitants se plaignent de ne pas avoir les informations.

L'équipe du Grand Chemin, précise qu'il y a eu des prospectus dans les boîtes aux lettres des riverains (plusieurs participants confirment). Mais le prospectus transmis ne donne pas ce niveau de précisions, par rapport à la présentation en CQ dit une riveraine.

Le maire indique que la présentation sera mise en ligne sur le site de la ville.

- Est-ce qu'un aménagement de la rue de Dhuy au-delà de la partie nord et du croisement est prévu demande un riverain ?

Le maire dit non. Mais s'engage à refaire les nids de poule.

Cela est régulièrement fait dit le riverain ce qui ne change pas l'état de dégradation de la chaussée et des trottoirs. D'autres habitants soulignent que cela est dangereux et rend la chaussée et les trottoirs peu accessibles. (Sujet déjà abordé lors de la précédente réunion).

Le maire indique que dans le prochain budget voté d'ici fin avril, il étudiera la possibilité d'intégrer une réfection de la voirie.

Concernant la rue Molière : le trottoir sera réparé à la suite des travaux. C'est prévu.

- Un riverain précise qu'un élagage est à faire rue Noisy le sec.

Le Maire dit qu'un marché public a été validé récemment, il y aura des interventions en fonction du planning qui sera mis en place.

- Une habitante craint qu'il y ait un accident, elle indique qu'un arbre s'est fendu en deux.

Le maire prend le point.

Fin du premier sujet : Le Grand Chemin, passage à l'ordre du jour avec 27 questions transmises aux référents via la boîte mail.

1/ SAMEDI 7 JUIN 2025 : FÊTE DE QUARTIER DE LA DHUYS AVEC LA MDQ

Cette fête aura lieu comme chaque année dans l'avenue de la Dhuy, entre la rue Marie-Anne Colombier et l'école, à proximité de la maison de quartier.

On aura besoin de bonnes volontés toute la journée. Merci de contacter les organisateurs via Facebook, ou à la maison de quartier aux horaires d'ouverture.

Lien Facebook : [Facebook](#)

2/ PROTOXYDE D'AZOTE

Quid du point de deal rue René Alazard ? en très grande proximité de l'école ?

Réponse mairie : la vente du protoxyde d'azote n'est pas interdite. Des personnes ont été envoyées en garde à vue, mais libérés à cause d'absence de peine possible. Il y a eu

plusieurs actions menées avec les agents de la ville dit la mairie. Et des réflexions sur la légalité du bail du commerce. La mairie indique qu'il y a des interventions le soir et que 6 voitures ont été enlevées. Le commissariat des Lilas intervient aussi régulièrement.

Quid des bonbonnes de gaz qui recouvrent la chaussée, ainsi que les ballons demande un riverain ?

Réponse mairie : Monsieur « PENT » est le cantonnier, il les collecte, et sont stockées à la mairie. Elles sont ensuite récupérées par Est ensemble régulièrement. Il faut les mettre de manière visible dans la rue pour faciliter collecte. Elles ne sont pas consignées.

Un riverain indique faire lui-même des ramassages et les dépose devant le 50 rue René Alazard.

Attention à ne pas les mettre à la poubelle. Elles ont un risque d'explosion dans les usines d'incinération.

Un riverain insiste : que fait-on, concrètement pour arrêter tout ça :

Réponse mairie : le maire dit on maintient la pression.

Note des référents : Un changement législatif est attendu. Un projet de loi est en discussion entre l'assemblée et le Sénat pour une application au 1^{er} janvier 2026. La vente aux particuliers ne serait plus possible.

3/ QUID DES ESPACES LAISSÉS VACANTS PAR LEURS PROPRIÉTAIRES (construits ou en friche) en termes de façade sur la rue, d'usage, bureaux vacants... à qui s'adresser ?

Réponse mairie : Ce sont des parcelles privées dit Cédric Pape, élu à l'urbanisme. La mairie ne peut qu'agir de manière indirecte. Par exemple sur parcelle avant le bar serbe avenue de la Dhuy, le projet n'a pas été plus loin. Pas de projets à ce jour d'ailleurs. La mairie fait intervenir la ville, et demande aux propriétaires. Exemple rue du Pinacle quand la mairie a écrit aux propriétaires.

Pour qu'une action soit entreprise il faut contacter le cabinet du maire.

La mairie peut faire le ménage et envoyer la facture aux propriétaires.

4/ PROPTE: pourquoi alors que les Lilas aussi dépendent d'Est Ensemble également, Bagnole est elle aussi sale?

Pourquoi les caniveaux et trottoirs (de la rue Alazard par exemple) ne sont quasiment jamais nettoyés (le milieu de la rue oui mais le reste non) ? Le camion souffleur passe beaucoup pour nettoyer le bitume au milieu de la chaussée mais ce n'est pas la priorité.

Réponse mairie : **NON Abordé.**

5/ 129 AV DE LA DHUYS qui était une friche/décharge a été nettoyé entièrement, des travaux sont en cours, et environ 35 boxes devraient être à vendre pour parking :

Réponse mairie : Le sujet est évoqué mais aucune réponse de la part de la mairie.

6/ Demander à la mairie d'inviter les gens qui ont des places/boxes vides à se manifester pour les louer/vendre et rappelle qu'il y a plusieurs parkings souterrains vides

Réponse mairie : La ville a indiqué pouvoir relayer l'information sur le site de la ville.

7/ 18 rue Louis David manque un lampadaire (plusieurs mêmes)

Réponse mairie : La mairie indique qu'il y a un problème de stock et approvisionnement. C'est identifié/en cours.

8/ Volonté d'habitants de l'immeuble Bouygues qu'il y ait un local poubelle fermée pour l'École Joliot, coté Gambetta.

Les poubelles sont à l'air libre à la vue de tout le monde de l'immeuble Bouygues et attirent nuisibles et favorisent le dépôts d'ordures sauvages.

Réponse mairie : Le maire dit qu'un produit a été commandé, pas bon/adapté, mais qu'une autre commande est en cours.

Coté Boulangerie aussi, les poubelles trop petites les sacs débordent et cela ne sent pas bon, il faut que la mairie en parle avec la boulangerie.

Réponse mairie : **NON ABORDÉ à demander à la mairie.**

9/ 107 AV DHUYS double file et problème d'accessibilité aux garages

Réponse mairie : La maire va regarder, elle a entendu la demande de mettre des jardinières pour que le garage soit accessible.

10/ QUID de la réglementation avec l'interdiction des camions de 3,5T dans le quartier : pourquoi y en va-t-il autant?

Réponse mairie : Pas de réponse claire sur l'application de cette interdiction. Le maire indique qu'il n'y a pas assez de policiers pour sanctionner. Seuls les véhicules sanctionnés peuvent être verbalisés par les agents communaux. Il faut appeler la mairie pour signaler toute infraction.

11/ STATIONNEMENT GÊNANT AVEC LES MOTOS du garage rue ALAZARD ou aux alentours de l'école

Les riverains soulignent qu'il y a du mieux depuis l'intervention des agents de la mairie. Néanmoins, un problème persiste du fait que les ASVP ne passent pas avant 10h, après 17h, le soir, le week-end, les vacances.

Réponse mairie : Le garage ne fait que de la réparation de scooter. Mairie dit que des réparations ont été demandées sur de la ventilation du local au propriétaire.

12/ Croisement Louis David / JB CLEMENT : local HERMES, demande de médiation par plusieurs riverains car les livreurs se montrent agressifs en faisant du bruit, se garant en plein milieu, et faisant des marches arrière ou prenant en sens interdit. Courrier de M. Grauvogel et mail de Madame Rhodes. La mairie peut-elle intervenir ?

Un référent a donné les mails des riverains à la mairie en séance.

Réponse mairie : Le maire a échangé avec madame Robbe.

Un riverain rappelle le problème, et en particulier le poids de 19 tonnes, alors que la rue ne peut accepter que 3,5 tonnes. Il y a un énorme trou au croisement Louis David qui dure depuis des semaines des canalisations (eau) ont déjà été rompues à la suite du passage des camions. Mme Rhodes est inquiète sur la rupture d'une canalisation de gaz.

Le directeur de la voirie suit le dossier, et insiste sur la responsabilité des opérateurs (à l'origine des travaux) dans la bonne finition. Il les relance souvent, tout le temps.

13/ bornes de déchets alimentaires/verre : pourquoi les espaces verts ou les trottoirs sont sacrifiés (rue du Pinacle, av Dhuys devant l'école)?

Réponse mairie : **pas de réponse. Le sujet sera transmis par mail à la mairie pour une réponse technique.**

14/ volonté d'avoir une BOITE A LIVRE SUR PARVIS DE L'ECOLE

Abrité sous l'entrée Jaune élémentaire

Réponse mairie : Il faut envoyer un mail à la mairie pour en faire la demande.

15/ RAPPEL : LES ENCOMBRANTS C'EST LE DIMANCHE SOIR POUR LE LUNDI MATIN

Demande de communication à faire avec signalisation extérieure / affichage

Réponse mairie : Le maire dit que la mairie fait de la prévention, et inflige des amendes quand le contrevenant est identifié.

16/ QUID des suites de la réunion du MARDI 11/03 LILAS / BAJO SUR SECURITE RUE NOISY LE SEC

Peut-on intégrer des CHICANES un RÉTRÉCISSEMENT ?

Réponse mairie : M. le Maire répond : Réunion de janvier. Il y a un problème de réseaux qui empêche de planter des arbres. Le maire dit qu'il font intervenir ASVP le plus souvent possible.

Réunion de service la semaine dernière, entre les lilas et Bagnolet. Ils étudient les options en ce moment, les propositions pourront être présentées à un prochain conseil de quartier.

17/ QUID APAISEMENT RUE MARIE ANNE COLOMBIER, qui reste la dernière grande ligne droite ? (ALAZARD réglée il y a dix ans) et Louis David / Dhuys réglées par le tracé du GRAND CHEMIN.

Réponse mairie : pas d'étude en cours sur la rue Marie-Anne Colombier.

Demande forte des riverains pour prendre en compte ce problème de sécurité.

18/ QUAND ARRIVE LE STATIONNEMENT PAYANT ?

POURQUOI CERTAINES ZONES RESTENT COMPLETEMENT NON CONCERNEES MALGRE LES REPORTS LILAS/PARIS non sanctionnés (nombreuses voitures ventouses)

Réponse mairie : la zone payante sera mise en place à partir de juin. Les voies concernées sont Pasteur, Gambetta et Noisy le sec. Le reste sera en zone bleue.

Les riverains se plaignent que les automobilistes de Paris continueront à se garer en toute impunité.

19/ LA MAIRIE PEUT ELLE NOUS EN DIRE PLUS SUR LE PROJET DE RUE AUX ECOLES ANNONCEE pour avril pour JOLIOT CURIE ?

Réponse mairie : Il y a un projet (cf. expérimentation du sens de la circulation dans l'autre sens devant l'école) mais non développé par rapport à un calendrier éventuel. Le directeur de la voirie indique que l'avenue serait coupée aux heures d'entrées et sorties de l'école.

20/ QUAND L'AVENUE GAMBETTA va être refaite ?

Promesse de négociations avec le département depuis plus de 5 ans. En attendant pas de végétalisation, pas de pistes cyclables et expérience pour les piétons très désagréable.

Réponse mairie : Aménagement vélo (peinture) prévu en avril.

21/ CHATS ERRANTS : ON NOTE UNE AMELIORATION DEPUIS LA POSE DE L'AFFICHAGE A L'ÉCOLE

Sauf rue du Pinnacle, dans les friches et locaux en attente d'affectation.

Réponse mairie : la mairie en plus de l'affichage, a bouché des trous (dans le grillage) Le maire lance une campagne de stérilisation avec l'école du chat.

Un référent indique que l'école des chats ne fonctionne qu'avec les dons des habitants.

Lien pour l'école du chat (et pour faire des dons défiscalisés) :

[École du chat de Bagnolet | Facebook |](#)

22/ TRIANGLE DES BERMUDES Marie Anne Colombier/Soulié/Louis David

La demande des riverains est récurrente depuis plusieurs années et le sujet n'avance pas : cet endroit est sale, abandonné. C'est un lieu de dépôts sauvages de déchets, de stationnements anarchiques. Il faudrait débitumer, planter en urgence avec EST ENSEMBLE sans attendre le grand chemin. Attente du point NATURE EN VILLE / EST ENSEMBLE / GRAND CHEMIN pour action rapide.

Réponse mairie : La mairie a répondu que les services techniques avaient déjà commencé à travailler avec les espaces verts sur le carrefour Marie Anne Colombier / Soulié / Louis David et allaient prochainement faire une proposition afin de sécuriser ce carrefour, pour empêcher les dépôts d'ordures sauvages mais aussi éviter que les automobilistes se trouvent coincés par le stationnement illégal, et que les piétons puissent traverser et que les cyclistes y soient visibles

Réponse mairie : L'objectif c'est d'assurer la circulation de tous les usagers de Bagnolet habitants, riverains et entreprises. Concernant les livraisons et usages de la société qui se trouve à proximité, La mairie ne peut pas non plus trop contraindre cet usager.

[La demande des référents est de sécuriser cet endroit, pas d'empêcher l'usage d'un commerce].

23/ PLAN VELO / CIRCULATION OÙ A T IL DISPARU ?

NOUS APRENONS AVEC SUPRISE ET ENCHANTEMENT DANS LE BAJOMAG DE CETTE SEMAINE QU'IL EST TOUJOURS D'ACTUALITE

Réponse mairie : Le plan vélo n'a pas disparu. Il y a eu un schéma directeur présenté en conseil municipal, la mairie ne développe pas d'avantage. Le budget n'est pas encore voté (d'ici le mois d'avril) et il prévoit 200 000 pour des aménagements, et marquages au sol en 2025-2026

Riverain demande s'il y ait un marquage au sol prévu rue René Alazard car le système des chicanes rend la rue dangereuse pour les vélos remontant la rue à contre sens.

Réponse mairie : la mairie dit que c'est prévu.

24/ PEUT ON AVOIR DES STOPS PUBS à coller sur les BAL svp?

Réponse mairie : NON ABORDÉ, mais des stickers « Stop Pub » ont été apportés par la mairie, quelques personnes en ont pris. Ils sont à disposition, en demander via le mail des référents. Faut-il en mettre à la mairie, ou d'ailleurs à la médiathèque ?

25/ QUID DU PROJET JARDIN RUE DU PINACLE, sera-t-on consulté? Les riverains doivent absolument l'être.

Est-ce qu'il y aura une concertation ?

Réponse mairie : Cédric Pape dit que le petit parc a été mis en place suite à la demande des riverains de l'époque. La mairie aurait pu construire sur la parcelle mais a préféré faire un espace vert pour verdier le quartier [deux projets immobiliers d'importance sont à proximité]. C'est un projet à 2 voire 3 ans. Il faudra trouver un consensus à ce moment-là mais bien sûr les référents et habitants du quartier seront associés dit Cédric Pape.

Les référents indiquent que l'expérience du petit square squatté devra être pris en compte pour le futur aménagement, pour ne pas reproduire les erreurs du passé (en termes de sécurité particulièrement) et qu'ils doivent être associé à ce projet (projet uniquement municipal non issu d'un besoin des riverains).

SÉANCE DE QUESTIONS ABORDÉES en séance :

- À la suite de nombreux signalement de riverains sur **la sécurité dans le quartier :**

Réponse mairie : Une police municipale serait la solution à la fois pour gérer la question de tranquillité au quotidien et mettre en place de la médiation. La mairie dit qu'il y a un calendrier pour que l'antenne du commissariat réouvre dans un an. Mais que l'Etat préfère mettre policier dans la rue plutôt qu'ouvrir un vrai commissariat de plein exercice. A ce jour la commune de Bagnolet n'a les moyens de se doter que d'un seul Policier ce qui est insuffisant.

- Une riveraine indique qu'il y a des **fêtes rue louis David** toute la nuit et jusqu'à 10h du matin. La dame est très inquiète de l'insécurité dans la rue et surtout du dérangement que cela occasionne. Il lui semble qu'à Bagnolet tout est permis. Il n'y a pas de police, elle n'a jamais vu de policiers dans le quartier. En venant habiter à Bagnolet elle ne s'attendait pas à cela. Et lorsqu'elle les appelle ils ne viennent pas.

Réponse mairie : Il ne faut pas appeler le commissariat des Lilas, qui gère plusieurs communes dont Bagnolet. Il faut appeler le 17 ce qui permet de tracer les demandes.

- Des riverains souhaitent connaître quels sont les **nouveaux projets immobiliers** dans le quartier ?

Réponse mairie : Le maire a décidé de réviser le PLUI pour construire un espace vert rue du Pinacle comme indiqué. 3 projets avaient été validés mais 1 rue Molière est arrêté et ne verra pas le jour. Les 2 projets entre la rue du Pinacle et l'avenue Gambetta sont validés. Le premier a démarré. Un recours a été déposé par un riverain pour contester le permis. Le second ne démarre pas encore. La mairie n'a pas parlé des autres projets immobiliers.

- **Petit Marché Place du Vel d'hiv :** les Lilas ont fait une tentative d'installer un marché avec un poissonnier. Malheureusement il n'a pas pu se connecter au réseau d'eau ce qui lui ait indispensable. Peut-être de la faute des Lilas ? Il venait avec des bassines mais il n'a pas pu trouver son compte. Il a donc quitté le marché. Le lieu se meurt dit une riveraine.

Réponse mairie : Pas au courant du problème de l'eau. Pas de solution autre.

- Un riverain dit que on est en première couronne, et qu'il y a beaucoup de sujets sur les voitures, ce qui l'étonne, **le vélo est bien pratique et efficace**. Le riverain explique aussi que les chicanes ne sont pas une bonne idée dans la rue René Alazard, car les vélos ne sont pas vus des voitures en particulier celles venant en face. Il s'est fait insulter par des automobilistes. A l'inverse, la piste cyclable marquée coté Lilas dans la même rue est très sécurisante. Autre riverain dit que rue René Alazard les chicanes sont dangereuses. Ne faut-il pas les enlever et mettre des places de voitures toutes sur le même coté maintenant que la rue est plus apaisée ?

Réponse mairie : L'idée était de casser la vitesse de circulation. Mais la proposition est à étudier dit le maire.

- **Impasse des lilas**, des lampadaires sont en mauvais état, et sont susceptibles de tomber sur les enfants dit un riverain. C'est un problème d'électricité, est-ce un équipement voirie à enlever Y a-t-il toujours du courant ? Le poteau a été installé à l'origine par la mairie? N'est-ce pas à la mairie de le faire ?

Réponse mairie : L'impasse a été privatisé. A ce moment-là un état des lieux a dû être acté. C'est aux propriétaires de gérer les travaux dans l'impasse. La mairie ne prendra pas en charge ces travaux.

- Une riveraine indique en fin de séance (quand tout le monde s'est levé) que la **rue Danton est un dépotoir**, entre le garage et l'avenue Gambetta, il faut vraiment s'en occuper.

Réponse mairie : pas répondu, à transmettre la question pourra être abordée à la prochaine réunion de quartier.

PLUS DE QUESTIONS - FIN DE LA SEANCE